

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2548

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« article »,

insérer les mots :

« ainsi qu'avec deux personnes de sa famille préalablement choisies par elle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel que la famille puisse assister à cet entretien.